



Demande equivalence de mon diplome

Par **selmoun camelia**, le **02/09/2013 à 14:56**

bonjour , je suis venue récemment en france , et je ne sais pas comment faire pour avoir l'équivalence de mon diplôme obtenu en Algérie , c'est un diplôme d'avocat . merci cordialement.

Par **aguesseau**, le **16/03/2014 à 14:09**

bjr,
une des conditions est la réciprocité, il faut donc que le diplôme d'avocat français soit reconnu en algérie pour que vous puissiez exercer en france.
rien n'indique que votre diplôme soit reconnu en france.
généralement il est prévu un examen de contrôle de connaissances sachant que le droit algérien est de plus en plus différent du droit français.
cdt